



COMMISSION DES DELEGUES

Se réunit le lundi
Ligne directe : 04.92.15.80.32

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal fin de saison des délégués
Réunion du 15 juin 2024

Président : M. Franco DORI

Présents : Mmes Meriem CHAFRA – Marcelle VIAL

MM. Chokri ABED – Alain BRITO – Lucien CAMATTE – Jean-Louis CANESTRIER – Jean-Christophe CENAZANDOTTI – Serge COMEAU – Guy DE SOUZA – Ridha DJAFFAL – Raymond FRATINI – José GIGON – Hassene HAMILA – William LAURO – Franck LECOT – Thierry MARTIN – Pascal MISIACZYK – Alain MORETTI – Thierry ROIG - Joseph SPATAFORA

Excusés : MM. Haykel AOUNI – Mohammed BEY OSMAN – Ilyes BOUHLEL – Mikaël CALONNE – Mourad FATFOUTA – Franck FUHRER - Jean-Pierre GIORDANO – Pierre-Alexandre MARTIN – Abdelaziz MECIBAH – Jean-Baptiste SCIMECA – Anthony TORRE

Assistent : Mme Yveline LALLIER – Membre de la Commission Fédérale des Délégués et de la Ligue Méditerranée

M. Pierre GALEA – Président de la Commission Régionale des Délégués

Le Président Franco DORI prend la parole en souhaitant la bienvenue à toute l'assistance et souligne, plus particulièrement, la présence de Mme Yveline LALLIER et de M. Pierre GALEA.

Il tient à remercier également M. Edouard DELAMOTTE pour l'aide précieuse qu'il nous apporte, au sein de notre Commission, durant toute la saison.

Il précise que le corps des Délégués de notre District est actuellement composé de 31 personnes.

Il donne, ensuite, connaissance des diverses promotions des Délégués pour la saison 2024-2025 :

- En R 1 : M. Jean-Pierre GIORDANO
- En R 2 : MM. Guy DE SOUZA et Franck LECOT
- En R 3 : MM. Jean-Christophe CENAZANDOTTI et Hassene HAMILA
- Suppléant : M. Raymond FRATINI
- En « Jeunes Ligue » : MM. Mohammed BEY OSMAN – Mourad FATFOUTA et Pierre-Alexandre MARTIN.

Puis, il attire l'attention sur les propositions de distinctions 2024 lors de l'A.G. d'été en septembre :

- | | |
|-------------------------|-----------------------------------|
| - Diplôme d'Honneur : | M. Haykel AOUNI |
| - Médaille de Bronze : | MM. Chokri ABED et Lucien CAMATTE |
| - Médaille d'Argent : | M. Thierry ROIG |
| - Médaille de Vermeil : | M. Raymond FRATINI |
| - Médaille d'Or : | M. Jean-Baptiste SCIMECA |

Il clôture la séance en souhaitant à toutes les personnes présentes de passer de très bonnes vacances estivales.

Le Président :
M. Franco DORI

La Secrétaire de séance :
Mme. Marcelle VIAL